



LEZOUX ARC RACING CLUB  
45 rue G. CLEMENCEAU  
63190 LEZOUX  
Tél. : 04 73 73 05 58  
N° SIRET : 43777417700012  
Code APE 926 C

Lezoux le 30/08/2020

### Protocole mis en place pour une reprise de l'activité tir à l'arc

- Mis en place du système Doodle afin de réserver les créneaux de tir
- Mise en place d'un moyen de désinfection à l'entrée de la salle d'entraînement (gel hydro-alcoolique)
- Affichage des consignes sanitaires à l'accès de la salle
- Les archers ne devront pas accéder à la salle plus de 5 mns avant leurs créneau et devront repartir sitôt celui-ci terminé. Un quart d'heure devra être laissé entre la fin d'un créneau et le début du suivant
- Les archers devront être éloignés les uns des autres d'au moins 1 m en toute circonstance et il n'y aura qu'un archer par cible
- L'archer utilisera son propre matériel et devra le préparer avant son entrée dans la salle, et le démonter une fois sorti de celui-ci
- Chaque participant utilisera son propre blason et devra l'installer et le retirer ainsi que ses flèches
- Chaque participant aura sa propre bouteille de boisson et es propres produits alimentaires
- Application des mesures sanitaires, comme le port du masque ou des gants en dehors du temps de pratique de la discipline
- Le temps de présence dans la salle est exclusivement réservé à la pratique du tir à l'arc, aucun temps de partage et de discussion ne doit être organisé
- Un seul accompagnateur par archer mineur, ou personne en situation de handicap, aucun par adulte exception faite d'un membre de sa famille pratiquant et inscrit sur le créneau
- Aucune pratique pendant l'entretien de la salle quand celui-ci est réalisé par du personnel municipal

Le Président : Thierry ROCHE